

L'INITIATIVE RESPONSABLE DU MOIS DE MARS !



COVIVIO

Covivio (ex Foncière des régions) affiche un très bon niveau de performances ESG, homogène sur les trois thématiques d'évaluation et en progression sur les trois derniers exercices.

Le Groupe donne des garanties solides en matière de gouvernance. Le fonctionnement de ses instances de direction paraît équilibré, tandis qu'il fait état d'une gouvernance RSE dynamique incluant un comité de développement durable, un réseau d'acteurs relais pour ses différents métiers et des groupes de travail thématiques (par exemple, sur sa stratégie de développement durable européenne). S'agissant de l'éthique des affaires, le Groupe a formalisé des engagements satisfaisants en matière de lutte contre la corruption (existence d'une politique, d'un système d'alerte avec déontologue et report du nombre d'alertes). Néanmoins, il ne communique ni engagement à la pratique d'un lobbying responsable, ni information sur le montant de dépenses afférentes.

Sur le plan social, Covivio affiche niveau de maturité très avancé et se montre particulièrement transparent sur les caractéristiques de sa politique sociale. Le Groupe apporte un soin particulier au développement des compétences de ses collaborateurs. En 2017, 95% d'entre eux ont suivi une formation, sous des formes différentes et renouvelées (notamment, avec la reconduction de la Training Week et le déploiement de formations plus courtes et facilement accessibles à l'ensemble des collaborateurs). Ces efforts semblent d'autant plus pertinents, que la gestion du capital intellectuel constitue un enjeu clé pour Covivio, dont la main d'œuvre est composée à 80% de cadres.

Le Groupe fait état de performances particulièrement élevées et en progression sur le volet environnemental. Ses émissions et consommations font l'objet d'objectifs définis et délimités dans le temps, ainsi que d'un suivi rigoureux. Covivio s'est par exemple fixé pour objectif de réduire de 40% la consommation d'énergie primaire moyenne par m² de son portefeuille Bureaux France entre 2008 et fin 2020. En 2017, le niveau de consommation d'énergie baissait de 31,0%, lui permettant d'être en ligne, voire d'être en avance sur cet objectif).

Ce document a un caractère informatif et non contractuel, il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des FCP. Ces informations ne doivent être utilisées qu'en conjonction avec un avis professionnel. A cette fin, votre gérant Talence Gestion reste à votre disposition. Les informations contenues dans ce document (notamment les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées) vous sont communiquées à titre purement indicatif sur la base de sources dignes de foi à la date d'établissement du document, et peuvent être mises à jour à tout moment sans préavis et ne constituent en aucun cas un conseil juridique ou fiscal. Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passés ne sont pas des indicateurs fiables des performances, classements, prix, notations, statistiques et données futurs. Talence Gestion décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou gérant afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Tout investissement doit se faire après avoir pris connaissance des risques et frais présentés dans le DIC/prospectus du fonds en vigueur, disponible sur le site internet de la société de gestion. Les fonds Talence Gestion présentés dans ce document sont de droit français, ils relèvent de la directive 2009/65/CE (dite UCITS IV) et sont autorisés à la commercialisation en France, et ne sont pas ouverts à la souscription pour les US Persons ne bénéficiant pas de garantie et le capital investi peut ne pas être intégralement restitué.